



Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 Paris

Paris, le 15 mars 2018

Monsieur le Président de la République,

Près de 100 000 personnes ont déjà signé une pétition vous demandant de mettre fin à l'enfermement des enfants en rétention administrative. Déjà en septembre 2017, nous vous demandions de prendre en compte cette demande portée par la société civile et défendue par des institutions internationales, européennes et françaises.

Pour seule réponse, nous avons reçu de votre conseiller aux questions de sécurité un courrier nous informant que notre demande avait été transmise au ministre de l'Intérieur. Ce dernier n'est jamais revenu vers nous, et nous avons malheureusement constaté que le projet de loi Asile et Immigration ne contient aucune disposition permettant de mettre fin à l'enfermement d'enfants. Au contraire, il prévoit d'allonger considérablement la durée maximale de la rétention pour toutes les personnes enfermées, enfants compris.

Face à cette absence de réponse de la part du ministère de l'Intérieur, nous nous permettons de vous rappeler avec insistance que vous êtes garant du respect des droits fondamentaux et qu'il est de votre responsabilité de prendre des décisions qui vont dans le sens d'une protection des plus fragiles, notamment les enfants.

Vous n'ignorez pas que ces « pratiques dégradantes » d'enfermement de mineurs en rétention administrative ont valu à la France d'être condamnée à plusieurs reprises, notamment le 12 juillet 2016 par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Dans le même ordre, les institutions compétentes des Nations Unies recommandent vivement de faire cesser de telles pratiques, condamnées également par le Défenseur des droits qui a récemment adressé un courrier au Premier ministre dans ce sens.

Nous tenons à exprimer notre indignation face à la recrudescence du nombre d'enfants enfermés depuis votre élection à la présidence de la République. En 2017, au moins 305 enfants ont vécu cette injustice en métropole, soit 7 fois plus qu'en 2013. Des milliers y ont été exposés à Mayotte, et des centaines en zones d'attente.

Des faits particulièrement graves sont intervenus récemment. Le 28 février dernier, 10 enfants étaient enfermés dans le centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot, dans des chambres n'atteignant pas plus de 10° C. Trois d'entre eux – âgés de 6, 10 et 12 ans – ont manqué la rentrée scolaire. La durée de leur enfermement a atteint 9 jours, en violation manifeste des limites posées par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). La CEDH, saisie en urgence, a demandé le 2 mars à votre gouvernement de mettre fin immédiatement à leur enfermement.

Parmi ces enfants enfermés, plusieurs nourrissons, suite à des actions de la préfecture de police de Paris et la préfecture du Doubs. Un de ces bébés à peine âgé d'un mois était né prématurément.

Alarmées par le sort de ces centaines d'enfants, nos organisations de défense des droits et de solidarité avec les personnes migrantes et réfugiées vous demandent solennellement d'ordonner un moratoire à effet immédiat pour empêcher l'enfermement de mineurs dans les centres de rétention administrative et en zones d'attente, et de demander au gouvernement de traduire cette interdiction dans la loi française à l'occasion des débats sur la loi Asile et Immigration.

Forts de cette mobilisation citoyenne, La Cimade, Réseau Éducation sans frontières (RESF), la Ligue des droits de l'Homme (LDH), l'Anafé, le MRAP, le Syndicat des avocats de France (SAF), France terre d'asile, l'ASSFAM Groupe SOS Solidarités, Droits d'urgence, Hors la Rue et Clowns Sans Frontières vous prient d'agir sur ce sujet, et se tiennent à votre disposition pour vous exposer de vive voix nos attentes.

Ne doutant pas de votre préoccupation pour faire cesser ces maltraitances indignes de notre République, nous espérons vivement que cette interpellation de la société civile retiendra toute votre attention.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Président, l'expression de notre profond respect.

**Jean-Claude Mas**  
**Secrétaire général de La Cimade**  
[jean-claude.mas@lacimade.org](mailto:jean-claude.mas@lacimade.org)

***avec les responsables des organisations partenaires***

*Pierre Henry, directeur général de France terre d'asile*

*Richard Moyon, Réseau Education sans frontières (RESF)*

*Laure Palun, coordinatrice générale de l'Anafé*

*Malik Salemkour, président de la Ligue des droits de l'Homme (LDH)*

*Renée Le Mignot, Augustin Grosdoy, Jean-Claude Dulieu co-présidents du MRAP*

*Laurence Roques, présidente du Syndicat des avocats de France (SAF)*

*Christophe Blandin-Estournet, président de Clowns Sans Frontières*

*Guillaume Lardanchet, directeur de Hors la Rue*

*Guy Sebbah, directeur général Groupe SOS Solidarités*

*Jérôme Giusti, président de Droits d'urgence*

*Copies : - Premier ministre  
- Ministre de l'Intérieur  
- Défenseur des droits*